



# VOUS ALLEZ BÉNÉFICIER D'AIDE À DOMICILE

RENDEZ VOTRE LOGEMENT PLUS SÛR  
POUR VOUS ET LES INTERVENANTS

Bénéficiaires et familles

## Quelques exemples pour limiter les risques pour votre santé et celle des intervenants et améliorer la qualité et la sécurité des interventions.

### Entretien du logement et du linge

#### Mettre à disposition du matériel adapté et en bon état, le remplacer si besoin

(balai, aspirateur, balai serpillière, table à repasser, fer à repasser, raclette à vitre à manche télescopique...)

#### Dégager les espaces

Désencombrer les espaces étroits et dégager le lit du mur

#### Limiter/supprimer les obstacles (tapis, fils...)

#### Utiliser des produits d'entretien adaptés

- Privilégier les produits naturels (vinaigre blanc, savon de Marseille, bicarbonate de soude...)
- Conserver les produits dans leur emballage d'origine
- Ne pas mélanger les produits entre eux



### Aide à la personne

#### Aide à la toilette

Équiper la salle de bain (barre d'appui, siège de bain, tapis antidérapant, éclairage...)

#### Aide aux mobilisations

S'équiper d'aides techniques si besoin (lit médicalisé, déambulateur...)

Rapprochez-vous de votre structure qui vous conseillera sur le matériel adapté à vos besoins et à votre domicile.

#### Aide aux repas

Avoir de l'électroménager en bon état

(micro-ondes, four, plaque de cuisson...)



## Accompagnement à la vie sociale et courses de proximité

---



### Déplacements à l'extérieur du domicile

**Mettre la ceinture** dans le véhicule de l'intervenant



**Ne pas fumer dans la voiture**

**Privilégier la livraison des courses à domicile**



**Pour les courses de proximité :**

- adapter le poids et la quantité des produits  
(petite bouteille de gaz...)
- s'équiper d'un chariot adapté  
(chariot 3 roues)



## Dans tous les cas :

---

- ✓ **Ne fumez pas** durant l'intervention de l'aide à domicile
- ✓ **Pensez à aérer** votre logement, notamment avant chaque intervention
- ✓ **Isolez vos animaux** avant le début de l'intervention

## Pour vous et les intervenants, vous limiterez les risques :

---

- ✓ de douleurs dorsales et articulaires (liées aux manipulations, transferts, gestes répétitifs et ports de charges...),
- ✓ de chutes,
- ✓ d'intoxications ou d'allergies,
- ✓ d'électrocutions,
- ✓ de brûlures
- ✓ et d'accidents de la route.

## Votre logement devient aussi un lieu de travail.

Limitier les risques d'accidents, c'est diminuer les absences et remplacements fréquents.

### Lors des interventions à domicile :



des accidents ont lieu en manipulant des objets ou des personnes



des accidents sont des chutes



Plus d'une aide à domicile sur 10 est victime d'un accident du travail chaque année

### N'oubliez pas :

#### • Acceptez les imprévus

- Modification d'horaires ou changement d'intervenant (arrêt maladie et accident du travail, urgence de prise en charge, formation des intervenants...)
- Retard : les aides à domicile interviennent chez plusieurs personnes dans la journée, des aléas peuvent survenir (difficultés chez un bénéficiaire, circulation, transports...)

#### • Respectez les personnes qui interviennent chez vous

#### • Déclarez à la structure la présence d'une caméra à votre domicile

#### • Contactez votre structure si vos besoins évoluent

#### • Appelez d'autres professionnels si certaines missions dépassent le contrat signé avec la structure (service de soins infirmiers, podologue, coiffeur, jardinier, électricien...)

#### • Prévenez votre structure en cas d'absence de votre domicile

Cachet de la structure (n° de tél.)